

Référence : C3 – 3 – MAMP CT1



Formation des ambassadeurs du tri

Renforcer les compétences des personnes en charge de la prévention et de la gestion des déchets

ACTEUR ET TERRITOIRE



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE
CT1
Le Pharo
58 bd Charles Livon
13007 Marseille

Mme Emmanuelle JULLION-BESNARD
Chargée de mission valorisation des déchets
04 91 99 74 30
emmanuelle.jullion-besnard@ampmetropole.fr

CONTEXTE

Le territoire Marseille Provence est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage avec une volonté de travailler à la sensibilisation des habitants aux bons gestes de réduction et tri des déchets. Afin de mobiliser les habitants sur ces bons gestes, les ambassadeurs de la réduction du tri de la collectivité doivent régulièrement être formés.

Dans ce cadre l'objectif de cette action est de former les ambassadeurs de la collectivité en lien avec les autres territoires de la Métropole.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Acquérir les principes techniques et les pratiques de gestion domestique des biodéchets, l'information du public, le rôle et les missions du Guide composteur

Objectifs quantitatifs

Pouvoir accompagner les 60 sites installés par an (objectif annuel)

Résultats quantitatifs

- Nb de formations : 5 jours
- Nb d'agents formés : 8
- Nb d'habitants sensibilisés :
15 000 personnes dans le cadre du suivi des sites de compostage collectif,
4311 personnes sensibilisées en animations publiques,
2574 personnes sensibilisées en porte à porte



MISE EN ŒUVRE



Formation sur un principe d'alternance cours, exercices pratiques, débats, visites de sites, mise en situation concrètes, exercices de groupe et travail individuel

Description de l'action

Programme de formation détaillé :

GC11 : Maîtriser les principes techniques et pratiques de la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine, comment porter un diagnostic sur un compost en cours, quels matériaux composter ou laisser de côté... (1 jour)

GC12 et GC13 : Informer les différents publics (0,5 jour) et Définir le rôle et les missions du Guide-composteur (0,5 jour)

GC21 : Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts (0,5 jour)

GC22 et GC23 : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...) (0,75 jour) et mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (restauration scolaire, maisons de retraite, hôpitaux, entreprises...) (0,75 jour)

GC24 : Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (0,5 jour)

GC25 : Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches (0,5 jour)

2 journées pour les 3 modules de base (GC11, GC12, GC13) et 3 journées pour les 5 modules complémentaires (GC21, GC22, GC23, GC24, GC25)

Planning

Septembre et novembre 2019 : formations par Composterre

Année principale de réalisation

2019

Moyens humains

4 formateurs

Moyens financiers

10 000 HT-12 000 TTC

Moyens techniques

Théorique avec présentation power point puis mise en pratique sur site

Partenaires mobilisés

Composterre



RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Théorie complète et démonstration sur site

Difficultés rencontrées

Aucune

Recommandations

Aucune
